

DEROGATION POUR PARTICIPER A LA SMC 2023
AVEC DES FEUX DE ROUTE NON CONFORMES

EPREUVE : Solo Maître Coq

LIEU : Les Sables d'Olonne

DATE : 13/03/2023

La Classe Figaro Beneteau accorde une dérogation aux bateaux n°10 et 45 pour participer à la Solo Maître CoQ 2023 avec des feux de route non conformes à l'annexe FB3-AX07/G des RCFB3. Le feu de tête de mât led tricolore Hella marine a été remplacé sur ces 2 bateaux par un feu de tête led Mantagua.

Cet essai est réalisé sur demande de la Commission Jauge & Sécurité de la Classe Figaro Beneteau pour améliorer la portée AIS des bateaux lorsque les feux sont allumés.

Si cet essai n'est pas concluant, les 2 bateaux mentionnés remettront les anciens feux et reboucheront les trous réalisés à la résine.

Pour la Commission Jauge & Sécurité,
Christian Ponthieu, coordinateur technique de la CFB